

Cadre de Mémoire Technique

Recrutement d'une Maîtrise d'œuvre pour le Plan étanchéité - Couverture des cours de promenades - Filets Anti- projections et drones - CP SEYSSSES (31)

Rappel des critères d'attribution

Prix des prestations : 50 points

Mémoire technique : 40 points

Clauses environnementales : 10 points

I- Mémoire technique (40 points)

- a) *Compréhension du projet* (spécificité du site, maintien du service, coactivité avec le fonctionnement du service, conditions d'accès, autre(s))

(1 page A4 recto-verso maximum)

- b) *Organisation projetée des membres de l'équipe envisagée spécifiquement pour répondre à ce projet) - Organigramme + CV*

(1 page A4 recto maximum)

- c) **Production d'un planning études et travaux (1 page A3 recto maximum) ; note justificative des délais proposés (1 page A4 recto maximum)**
Compléter l'Acte d'engagement si les délais d'études et/ou de travaux proposés sont inférieurs aux délais prévisionnels

II- Capacité à réaliser les missions au travers des réalisations similaires

Lister ici les exemples de missions similaires au travers des réalisations exécutées au sein de votre cabinet

MAXIMUM 5 ELEMENTS

- ..
- ..
- ..
- ..
- ..

III- Clauses environnementales (10 points)

- a) **Clauses environnementales** action(s) menée(s) **au sein du cabinet** (Méthode d'archivage, proposition de solutions innovantes (outils numériques, bas carbone, méthodologie verte), flotte véhicule et entretien, gestion de l'énergie et autre(s) mesure(s) mise(s) en œuvre par le candidat **au sein de sa structure**
Attention : il ne s'agit pas de la mise en œuvre de clauses environnementales dans le cadre de la conception du projet, ni dans la consultation des entreprises ou la réalisation des travaux.
→ **Veuillez détailler ici les actions de votre groupement de candidature sur les critères environnementaux, ainsi que vos engagements si vous êtes désignés lauréats.**
(1 page A4 recto maximum)